

## AVIS IMPORTANT AUX MEMBRES

### Augmentation du cautionnement pour les entrepreneurs

La Régie du bâtiment du Québec (RBQ) a annoncé, le 19 septembre dernier, l'entrée en vigueur de l'article 1 du règlement modifiant le Règlement sur la qualification professionnelle des entrepreneurs et des constructeurs-propriétaires. Cet article concerne une hausse des montants du cautionnement de licence, qui passent de 20 000 \$ à 40 000 \$ pour un entrepreneur général et de 10 000 \$ à 20 000 \$ pour un entrepreneur spécialisé.

Ainsi, depuis le 18 septembre 2016, les entrepreneurs doivent faire parvenir à la RBQ un nouveau cautionnement à la date d'échéance du paiement annuel de leur maintien de licence RBQ. Puisque cette date varie d'un entrepreneur à l'autre, une période de transition d'une année est prévue. C'est donc à partir du 18 septembre 2017 que tous les entrepreneurs seront obligatoirement couverts par les nouveaux montants de cautionnement.

Pour plus amples renseignements, veuillez consulter la [Foire aux questions sur le site de la RBQ](#) : ainsi que la [Foire aux questions de la FQRS](#).

### Nouveaux tarifs d'adhésion à la FQRS

À la suite de cette nouvelle, la FQRS a négocié une augmentation du cautionnement avec son courtier d'assurances, Gaudreau Assurances. Dorénavant, les compagnies qui voudront adhérer ou renouveler, pourront le faire avec un cautionnement de 20 000 \$. Pour ceux qui ont besoin d'un cautionnement à 40 000 \$, la prime supplémentaire sera de 200 \$.

Voici les nouveaux tarifs d'adhésion :

Catégories	Coût	TPS	TVQ	Coût total
<b>Manufacturiers</b>	1 000,00 \$	50,00 \$	99,75 \$	1 149,75 \$
<b>Distributeurs</b>	1 000,00 \$	50,00 \$	99,75 \$	1 149,75 \$
<b>Détaillants (sans cautionnement)</b>	400,00 \$	20,00 \$	39,90 \$	459,90 \$
<b>Détaillants (avec cautionnement à 20 000 \$)</b>	600,00 \$	30,00 \$	59,85 \$	689,85 \$
<b>Groupements</b>	500,00 \$	25,00 \$	49,88 \$	574,88 \$
<b>Entrepreneurs/poseurs (sans cautionnement)</b>	200,00 \$	10,00 \$	19,95 \$	229,95 \$
<b>Entrepreneurs/poseurs (avec cautionnement à 20 000 \$)</b>	400,00 \$	20,00 \$	39,90 \$	459,90 \$
<b>Affiliés</b>	300,00 \$	15,00 \$	29,93 \$	344,93 \$
<b>Partenaires</b>	500,00 \$	25,00 \$	49,88 \$	574,88 \$
<b>Prime supplémentaire pour le cautionnement à 40 000 \$</b>	200,00 \$	10,00 \$	19,95 \$	229,95 \$